



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
ABONNEMENT SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU SAMEDI MATIN DE LA VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ

En application de la délibération du Conseil Municipal en date du 18 décembre 1996 et de l'arrêté municipal en date du 19 décembre 1996 fixant les modalités d'un abonnement annuel sur le marché de CESSON-SÉVIGNÉ pour les commerçants ambulants permanents,

Je soussigné Jean-Pierre SAVIGNAC, Maire en exercice de la Commune de CESSON-SÉVIGNÉ,

ACCORDE par la présente, à compter du _____, un abonnement annuel reconductible tacitement, sauf dénonciation par lettre recommandée par le bénéficiaire de l'abonnement un mois avant la fin de son abonnement annuel.

à

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur _____
adresse : _____

Tél. : _____ / _____ / _____
E-mail : _____ @ _____
N° SIRET - APE _____

afin d'exercer sur la place du marché de CESSON-SEVIGNE, emplacement habituel du marché hebdomadaire du samedi,

le commerce de _____

(nature du commerce)

L'abonnement est payable par trimestrialité à réception d'un titre de recettes émanant de la Ville de CESSON-SÉVIGNÉ et mis en recouvrement par l'intermédiaire de la Trésorerie Principale de CESSON-SÉVIGNÉ, Mail de Bourgchevreuil.

Attention : tout défaut de paiement d'un seul terme à la date exigible entraîne l'exclusion définitive et automatique du marché de CESSON-SÉVIGNÉ.

sur la base du forfait de linéaire d'étal suivant : _____ ml
--

(linéaire détail)

auquel s'applique :

- le tarif du mètre linéaire de droit de place voté chaque année par le Conseil Municipal de CESSON-SÉVIGNÉ ;
- le tarif forfaitaire de participation pour le nettoyage du marché par étal et par marché sur la base de 52 marchés annuels et
- le nombre de samedi, ces jours étant forfaitisés sur la base de 52 samedis par an et le calcul de la trimestrialité due, s'opérant quant à lui sur 13 samedis par trimestre.

Fait à CESSON-SÉVIGNÉ en deux exemplaires originaux, le

Pour la Ville,

Pour le Maire, par délégation, l'adjoint au maire chargé de la sécurité, du personnel communal et des marchés de plein air.

Christophe MOORES

Le bénéficiaire de l'abonnement,

Faire précéder de la mention manuscrite « lu et approuvé »

(le présent formulaire d'abonnement devra être en possession du bénéficiaire lors de sa présence sur le marché hebdomadaire de CESSON-SEVIGNE et être présenté à tout contrôle)



**LOCATION D'UNE BORNE ELECTRIQUE (PRISE DE COURANT 16 AMPERES)
SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE CESSON-SÉVIGNÉ**

Je soussigné,

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur _____ _____
adresse : _____ _____ _____
Tél. : _____ / _____ / _____
E-mail : _____ @ _____

Nature de l'étal : _____

Sollicite la réservation d'une prise de courant 16 ampères sur le marché de CESSON-SÉVIGNÉ, à compter du _____, pour une durée minimale d'un an avec facturation du forfait par la Mairie au trimestre, **sur la base de 28,75 €(*) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.**

() Le tarif évoluera chaque 1^{er} janvier en fonction de l'évolution décidée par le conseil Municipal au niveau des tarifs administratifs.*

Fait à

Le

Signature :

**A retourner à la Police Municipale ou au Service Finances
de la Mairie de CESSON-SÉVIGNÉ**

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville – CS 91707 – 35517 CESSON-SÉVIGNÉ Cedex